



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer et Michel Boudreault

Monsieur le conseiller Yvan Labelle est absent de la présente séance.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme et Me Lucie Gendron.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Me Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

11-272-13 Ouverture de la séance

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Ryan Young

D'ouvrir la séance ordinaire du 18 novembre 2013. Il est 19 h 33

Adoptée à l'unanimité.

11-273-13 Ordre du jour

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

- 1. Ouverture de la séance**
 - 11-272-13 Ouverture de la séance
 - 11-273-13 Ordre du jour
- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 11-274-13 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 11-275-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 28 novembre 2013
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
 - 11-276-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation afin de retenir les services d'une firme privée pour le service de sécurité publique
- 7. Développement communautaire**
 - 11-277-13 Reconnaissance du groupe l'ensemble vocal Sainte-Anne comme organisme accrédité de la Ville
 - 11-278-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval d'hiver 2014
 - 11-279-13 Demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2014
 - 11-280-13 Demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2014
 - 11-281-13 Demande d'une levée de fonds au profit du Groupe 8th West Island Explorers (Baden-Powell Adventurers Group) pour le 4 janvier 2014
 - 11-282-13 Autorisation d'utiliser les véhicules de service de la Ville et le soutien logistique - collecte de la Guignolée le 8 décembre 2013
 - 11-283-13 Demande pour un poste de collecte de denrées - Paniers de Noël 2013
 - 11-284-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin

de servir des boissons alcoolisées lors de la
rencontre annuelle des employés de la Ville

8. Urbanisme

- 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3. Autres sujets

9. Services techniques

- 9.1. Autorisation de dépenses.
- 9.2. Conclusion de contrats
 - 11-285-13 Étude sur l'état des deux ponts d'étagement
- 9.3. Acceptation de plans
- 9.4. Réception de travaux
 - 11-286-13 Décompte final – Remplacement du pavé uni sur une section de la promenade – Site de l'ancien kiosque
 - 11-287-13 Décompte progressif - Projet de restauration de la façade de l'Hôtel de ville
 - 11-288-13 Décompte progressif – Travaux de réfection de la toiture du Centre Harpell
 - 11-289-13 Décompte progressif – Travaux de réfection du réseau routier 2013

10. Environnement

11. Développement économique et touristique

12. Finances

- 12.1. dons / promotions / aides financières
- 12.2. Autres sujets
 - 11-290-13 Adoption des comptes
 - 11-291-13 Désignation de signataires pour les chèques et autres effets bancaires
 - 11-292-13 Règlement autorisant un emprunt de 83 600 000 \$ pour le financement du réaménagement du domaine public et de l'acquisition de terrains à des fins de parcs et places publiques dans le secteur Griffintown

13. Administration et greffe

- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

- 11-293-13 Nomination d'un ou d'une maire – suppléant(e) et substitut
- 11-294-13 Participation de nouveaux élus à une formation
- 11-295-13 Adoption du calendrier 2014 des séances ordinaires du conseil municipal

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 11-296-13 Avis de motion du règlement numéro 630-14 modifiant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A
- 11-297-13 Avis de motion du règlement numéro 757-1 modifiant le règlement numéro 757 concernant le contrôle de l'éclairage extérieur de la Ville se référant à son article 6

16. Dépôt de documents

17. Levée de la séance

- 11-298-13 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 34 et s'est terminée à 19 h 51 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Raymond	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Félicitations au nouveau conseil; ▪ Ancien contrat pour la sécurité publique; ▪ Prime de la ville aux agents de sécurité; ▪ Expérience minimale pour agents; ▪ Arrêts non effectués sur la Montée Sainte-Marie; ▪ Excès de vitesse sur le Chemin Sainte-Marie.
Mme LaRose	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport d'inspection pour les deux ponts d'étagement; ▪ Barrages routiers des pompiers le 8 décembre.
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveau conseil; ▪ Règlement 704-3.
M. lasenzanero	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité du PPU; ▪ Réponses aux questions à la séance suivante.
Mme MacKenzie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compteurs intelligents Hydro-Québec.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
Oct. 2013	<i>Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue</i>	Remerciement pour appui lors de compétition de tire de tracteurs	<i>Antoine Pouliot Capitaine – Mutrac Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement – Université McGill</i>

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

11-274-13 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} octobre 2013;

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Andrée Deschamps

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

11-275-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 28 novembre 2013

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 28 novembre 2013, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11-276-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation afin de retenir les services d'une firme privée pour le service de sécurité publique

ATTENDU QUE la Ville désire étudier le dossier afin de prendre une décision finale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation afin de retenir les services d'une firme privée pour le service de sécurité publique à partir du 1^{er} janvier 2014 pour une période d'environ 6 mois.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

11-277-13 Reconnaissance du groupe l'ensemble vocal Sainte-Anne comme organisme accrédité de la Ville
--

ATTENDU les recommandations de la directrice des Loisirs afin de faire reconnaître le Groupe l'Ensemble vocal Sainte-Anne comme un organisme de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Andrée Deschamps

De reconnaître le Groupe l'Ensemble vocal Sainte-Anne comme un organisme reconnu de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

11-278-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval d'hiver 2014

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées sur le site des activités;

ATTENDU l'activité au Centre Harpell (souper spaghetti) le 7 février 2014;

ATTENDU les recommandations de la Directrice aux Loisirs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées sur le site des activités dans le cadre du Carnaval d'hiver 2014.

D'autoriser la greffière, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**11-279-13 Demande de permis de feux d'artifice
auprès du Service de sécurité incendie de
Montréal, section des événements
spéciaux et mesures opérationnelles pour
le spectacle de feux d'artifice dans le
cadre du Carnaval d'hiver 2014**

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles;

ATTENDU le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2014;

ATTENDU les recommandations de la Directrice aux Loisirs à l'effet de procéder à une demande de permis auprès du Service de sécurité incendie de Montréal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

De procéder à une demande de permis de feux d'artifice auprès du Service incendie de Montréal, Section des événements spéciaux et mesures opérationnelles, pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2014.

D'autoriser la greffière, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif à l'obtention de ce permis.

Adoptée à l'unanimité.

**11-280-13 Demande de permis d'événement
auprès de Parcs Canada pour le
spectacle de feux d'artifice dans le
cadre du Carnaval d'hiver 2014**

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada afin de permettre un

2315

tel événement sur le territoire de Parcs Canada (la jetée sur le canal);

ATTENDU les recommandations de la Directrice aux Loisirs afin de procéder à la demande de permis d'événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

De procéder à une demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2014 qui aura lieu sur le territoire de Parcs Canada (jetée sur le canal).

D'autoriser la greffière, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif à l'obtention de ce permis.

Adoptée à l'unanimité.

11-281-13 Demande d'une levée de fonds au profit du Groupe 8th West Island Explorers (Baden-Powell Adventurers Group) pour le 4 janvier 2014

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la tenue d'une levée de fonds de porte à porte le 4 janvier 2014 dans la ville au profit de l'organisme Groupe 8th West Island Explorers (groupe de scouts à but non lucratif de Sainte-Anne-de-Bellevue) afin de récolter des canettes et bouteilles vides.

Adoptée à l'unanimité.

11-282-13 Autorisation d'utiliser les véhicules de service de la Ville et le soutien logistique - collecte de la Guignolée le 8 décembre 2013

ATTENDU la nécessité d'aider les plus démunis au sein de notre communauté et de leur apporter un peu de réconfort;

ATTENDU la demande faite par les organisateurs de la Guignolée et l'intention de ce Conseil de mettre les véhicules de la Ville et 50 bacs de recyclage à la disposition des bénévoles;

ATTENDU QUE l'an dernier, l'événement n'a pas obtenu le résultat escompté et qu'il bénéficierait cette année d'une publicité accrue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

2316

D'autoriser Monsieur Marcel Paquet, Coordonnateur de la Guignolée 2013 à utiliser les véhicules de service de la Ville et 50 bacs de recyclage afin de procéder à la collecte de la Guignolée le 8 décembre 2013;

D'autoriser l'emprunt du système de son pour l'auto afin de procéder à l'annonce de l'événement dans les rues de la Ville;

D'autoriser l'impression de 1500 photocopies aux bureaux municipaux afin de publiciser l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

11-283-13 Demande pour un poste de collecte de denrées - Paniers de Noel 2013
--

ATTENDU la demande du Service de sécurité incendie de Montréal qui répond aux besoins des démunis de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la tenue d'un poste de collecte de denrées, face à la caserne de pompiers située sur le boulevard des Anciens-Combattants entre le 19 novembre et le 18 décembre 2013 à l'exception du 30 novembre et 1^{er} décembre 2013.

D'autoriser l'administration municipale à prendre les arrangements nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

11-284-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre annuelle des employés de la Ville
--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre annuelle des employés de la Ville le 19 décembre 2013;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des affaires juridiques afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre annuelle des employés de la Ville le 19 décembre 2013.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

11-285-13 Étude sur l'état des deux ponts d'étagement
--

ATTENDU QUE le conseil désire faire l'analyse de l'état des deux ponts d'étagement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le directeur des Services techniques à accorder un contrat de gré à gré à une firme d'ingénierie spécialisée dans ce domaine afin d'obtenir une étude structurale complète des deux ponts d'étagement ainsi que l'évaluation des coûts d'une réfection à court et long terme desdites structures.

D'autoriser la dépense maximale de 10 000\$ plus taxes, à même le poste budgétaire 02-131-00-410 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**11-286-13 Décompte final – Remplacement du pavé uni sur une section de la promenade – Site de l'ancien kiosque**

ATTENDU la résolution 09-224-13 (Octroi du contrat à Terrassements Multi-Paysages);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

D'entériner la recommandation de paiement datée du 1^{er} octobre 2013, du décompte final relativement aux travaux de remplacement de pavé uni sur une section de la Promenade – site de l'ancien kiosque.

D'autoriser le paiement de la somme de 41 138,97 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

11-287-13 Décompte progressif - Projet de restauration de la façade de l'Hôtel de ville

ATTENDU la résolution 12-328-12 qui octroyait le contrat à la compagnie Afcor Construction Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Andrée Deschamps

D'entériner la recommandation de paiement des architectes Fournier Gersovitz Moss Drolet et Associés signée par M. Nicolas Létourneau, datée du 31 octobre 2013, du décompte progressif numéro 8 relativement aux travaux de restauration de la façade de l'Hôtel de ville.

D'autoriser le paiement de la somme de 100 247,70 \$, taxes incluses, à même le fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.

11-288-13 Décompte progressif – Travaux de réfection de la toiture du Centre Harpell

ATTENDU la résolution 09-225-13 (Octroi de contrat à la compagnie Couverture Montréal Nord Ltée);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

D'entériner la recommandation de paiement de M. Mack Galouzi de la firme Garland Canada, datée du 31 octobre 2013, du décompte progressif numéro 1 relativement aux travaux de réfection de la toiture du Centre Harpell.

D'autoriser le paiement de la somme de 45 852,03 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

11-289-13 Décompte progressif – Travaux de réfection du réseau routier 2013
--

ATTENDU la résolution 08-205-13 (Octroi de contrat à la compagnie Ali Excavation Inc.);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

D'entériner la recommandation de paiement de la firme Comeau Experts-Conseils signée par Marc Handfield, datée du 31 octobre 2013, du décompte progressif numéro 1 relativement aux travaux de réfection du réseau routier 2013.

D'autoriser le paiement de la somme de 205 524,33 \$, taxes incluses, correspondant aux travaux du tronçon 1 (Chemin de l'Anse-à-l'Orme), à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

D'autoriser le paiement de la somme de 556 953,20 \$, taxes incluses, correspondant aux travaux des tronçons 2 à 7 à même le règlement d'emprunt numéro 753.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. DONNÉES / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12.2. AUTRES SUJETS

11-290-13 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 18 novembre 2013;
790 926,08\$

+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 octobre 2013
456 644,22

Total : **1 247 570,30 \$**
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 1^{er} novembre 2013
417 088,97 \$

Adoptée à l'unanimité.

11-291-13 Désignation de signataires pour les chèques et autres effets bancaires

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

Les affaires bancaires de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue (la Ville) seront transigées à la Banque de Montréal (la Banque). Madame le maire Paola Hawa, et le trésorier, directeur des Services administratifs, Monsieur Michael Finnerty sont autorisés à signer tout document relatif au compte de la Ville.

La Banque est autorisée à payer et à accepter tous chèques, traites, billets à ordre, lettres de change, ordres de paiement et autres effets signés, tirés, acceptés pour la Ville conjointement par Madame le maire Paola Hawa et le trésorier et directeur des services administratifs, Monsieur Michael Finnerty, et de plus, à accepter en dépôt aux billets à ordre, lettres de change, ordres de paiement et autres effets endossés pour et au nom de la Ville par ces mêmes personnes ou portant la mention, apposée au moyen d'un tampon ou autrement, << POUR DÉPÔT AU COMPTE DU BÉNÉFICIAIRE >> ou toute autre mention équivalente.

En cas d'absence ou d'incapacité d'agir de Madame le maire, Paola Hawa, le conseiller Michel Boudreault est autorisé par le conseil à signer, tirer, accepter ou endosser lesdits effets négociables de la Ville.

En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du trésorier et directeur des services administratifs, Monsieur Michael Finnerty, le directeur général, monsieur Martin Bonhomme, est autorisé par le conseil à signer, tirer, accepter ou endosser lesdits effets négociables de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

11-292-13 Règlement autorisant un emprunt de 83 600 000 \$ pour le financement du réaménagement du domaine public et de l'acquisition de terrains à des fins de parcs et places publiques dans le secteur Griffintown
--

ATTENDU QUE le 26 septembre 2013, le conseil de l'agglomération de Montréal a adopté, par vote majoritaire, un règlement d'emprunt intitulé " Règlement autorisant un emprunt de 83 600 000 \$ pour le financement du réaménagement du

domaine public et de l'acquisition de terrains à des fins de parcs et places publiques dans le secteur Griffintown;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'agglomération représentant les villes de banlieue de l'île de Montréal ont voté contre l'adoption dudit règlement d'emprunt visant Griffintown;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est d'avis que le règlement d'emprunt visant Griffintown ne respecte pas un certain nombre d'articles contenus dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001);

ATTENDU QUE l'article 115 de ladite *Loi* décrit la façon dont une ville doit procéder pour exercer son <<droit d'opposition à certains règlements>>;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Andrée Deschamps

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue invoque par les présentes son <droit d'opposition à certains règlements>>, tel que stipulé à l'article 115 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), à l'égard du règlement d'emprunt de 83 600 000 \$ visant Griffintown tel qu'adopté par le conseil de l'agglomération de Montréal à sa séance du 26 septembre 2013;

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue exerce son droit de concert avec toutes les autres villes de banlieue de l'île de Montréal;

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue autorise par les présentes le cabinet LeChasseur Itée à déposer auprès de la Commission municipale du Québec son opposition à l'adoption du règlement d'emprunt visant Griffintown;

Que le cabinet LeChasseur Avocats Itée soit autorisé par les présentes à préparer et à soumettre à la Commission municipale du Québec l'ensemble des rapports, des études et des documents connexes justifiant l'appel de la Ville et à représenter la Ville et ses intérêts à toute séance de la Commission.

Que des copies de la présente résolution soient envoyées au maire de Montréal, aux maires de l'Association des municipalités de banlieue et au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS**11-293-13 Nomination d'un ou d'une maire –
suppléant(e) et substitut**

ATTENDU QUE selon l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil peut désigner parmi ses membres un maire suppléant pour la période qu'il détermine;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

De nommer Me Dana Chevalier, conseillère du district numéro 1, maire suppléante et substitut du maire pour la période du 18 novembre 2013 au 31 janvier 2014.

De nommer monsieur Ryan Young, conseiller du district numéro 2, maire suppléant et substitut du maire, pour une période de trois (3) mois à compter du 1^{er} février 2014 jusqu'au 30 avril 2014.

De nommer madame Andrée Deschamps, conseillère du district numéro 3, maire suppléante et substitut du maire, pour une période de trois (3) mois à compter du 1^{er} mai 2014 jusqu'au 31 juillet 2014.

De nommer monsieur Daniel Boyer, conseiller du district numéro 4, maire suppléant et substitut du maire, pour une période de trois (3) mois à compter du 1^{er} août 2014 jusqu'au 31 octobre 2014.

De nommer monsieur Yvan Labelle, conseiller du district numéro 5, maire suppléant et substitut du maire, pour une période de trois (3) mois à compter du 1^{er} novembre 2014 jusqu'au 31 janvier 2015.

De nommer monsieur Michel Boudreault, conseiller du district numéro 6, maire suppléant et substitut du maire, pour une période de trois (3) mois à compter du 1^{er} février 2015 jusqu'au 30 avril 2015.

De nommer Me Dana Chevalier, conseillère du district numéro 1, maire suppléante et substitut du maire, pour une période de trois (3) mois à compter du 1^{er} mai 2015 au 31 juillet 2015.

De nommer monsieur Ryan Young, conseiller du district numéro 2, maire suppléant et substitut du maire, pour une période de trois (3) mois à compter du 1^{er} août 2015 jusqu'au 31 octobre 2015.

De nommer madame Andrée Deschamps, conseillère du district numéro 3, maire suppléante et substitut du maire, pour une période de trois (3) mois à compter du 1^{er} novembre 2015 jusqu'au 31 janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité.

11-294-13 Participation de nouveaux élus à une formation

ATTENDU QU' à la suite de l'élection du 3 novembre 2013, le conseil municipal est maintenant composé de cinq (5) nouveaux élus;

ATTENDU QUE les nouveaux élus doivent, conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, assister à une formation sur l'éthique et la déontologie;

ATTENDU QUE les nouveaux élus qui désirent également assister à une formation de deux (2) jours offerte par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) où seront abordées les grandes questions liées à la fonction d'élu selon une formule éprouvée dont le contenu est entièrement actualisé en tenant compte des modifications législatives et des nouveaux enjeux de l'heure;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'inscription de Mmes Dana Chevalier et Andrée Deschamps, de MM. Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault au cours intitulé «Formation des nouveaux élus – Formation de base incluant éthique et déontologie et une conférence web en 2014 » dispensé par l'UMQ aux dates et endroits suivants :

Noms	Date	Endroit
Dana Chevalier	5 et 6 décembre 2013	Laval
Andrée Deschamps	22 et 23 février 2014	Dollard-des-Ormeaux
Daniel Boyer	1 ^{er} et 2 février 2014	Beaconsfield
Yvan Labelle	22 et 23 février 2014	Dollard-des-Ormeaux
Michel Boudreault	22 et 23 février 2014	Dollard-des-Ormeaux

D'autoriser une dépense maximale de 2 750.00 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-110-00-316 du fonds général afin de payer :

1. Les frais d'inscription de 534,63 \$, taxes comprises, par participant incluant les repas du midi, les pauses santé et la documentation;
2. Les frais de déplacement;
3. Les frais de subsistance, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité.

11-295-13 Adoption du calendrier 2014 des séances ordinaires du conseil municipal
--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Andrée Deschamps

D'adopter le calendrier 2014 des séances ordinaires du Conseil municipal au Centre Harpell et au Chalet Peter Williamson.

DATE	HEURE
Lundi 20 Janvier Centre Harpell	19 h 30
Lundi 10 Février Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 10 Mars Centre Harpell	19 h 30
Lundi 14 Avril Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 12 Mai Centre Harpell	19 h 30
Lundi 09 Juin Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 14 Juillet Centre Harpell	19 h 30
Lundi 11 Août Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 08 Septembre Centre Harpell	19 h 30
Mardi 14 Octobre Chalet Peter Williamson	19 h 30
Lundi 10 Novembre Centre Harpell	19 h 30
Lundi 8 Décembre Chalet Peter Williamson	19 h 30

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

11-296-13 Avis de motion du règlement numéro 630-14 modifiant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A.

11-297-13 Avis de motion du règlement numéro 757-1 modifiant le règlement numéro 757 concernant le contrôle de l'éclairage extérieur de la Ville se référant à son article 6

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 757 concernant le contrôle de l'éclairage extérieur de la Ville relativement à la classification des luminaires pour un usage extérieur tel qu'indiqué à l'article 6 dudit règlement.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 30 septembre 2013 au 18 novembre 2013;
- Liste des commandes du 30 septembre 2013 au 15 novembre 2013;

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-298-13 Levée de la séance

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 08

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Lucie Gendron
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-8984